



AVIS À LA CLIENTÈLE DU SENTIER NATIONAL – PÉRIODE DE CHASSE

Seulement les sentiers suivants sont fermés en période de chasse :

Sentier de la Boule (refuges Lavigne et Boule) et Sentier des Nymphes

Fermés pour la période de chasse dans les ZECs Lavigne et des Nymphes:

**28 sept. au 6 octobre 2019
12 au 20 octobre 2019**

Sentier des Perces-Brumes (refuge Bazinet) et Sentier de l'Ours (km 0 à km 5)

Fermés pour la période de chasse à la pourvoirie Domaine Bazinet

12 octobre au 1er novembre 2019

Sentier Mistikush et Sentier Chériore

Fermés pour la période de chasse dans la Réserve faunique Mastigouche

2 septembre au 4 octobre 2019

Tous les autres tronçons du Sentier national sont ouverts. Toutefois, le port de couleurs vives est recommandé.